

EPREUVE 24H

MODALITES D'INSCRIPTION

DISPOSITIONS GENERALES

L'ENDURANCE DE 24 HEURES est une épreuve qui se déroule par équipe de 1, 2, 4, 6 ou 8 compétiteurs en relai. Le nombre de vélo par équipe et les relais sont libres.

L'ENDURANCE DE 24 HEURES est ouverte à tous les profils, amateurs ou professionnels, licenciés, non licenciés et participants ayant au moins 18 ans dans l'année en cours. Les compétiteurs ayant entre **15 et 17 ans** (cadets/juniors) au moment du départ de l'ENDURANCE DE 24 HEURES pourront participer sous conditions – cf règlement.

Les inscriptions se font par EQUIPE (la catégorie SOLO étant considérée comme une équipe de 1 personne). Un compétiteur ne peut être engagé que dans une seule équipe.

Les inscriptions aux différentes épreuves de l'**EVENEMENT VELO** peuvent se faire SOIT par Internet sur www.evenementvelo.fr, SOIT par courrier, SOIT par e-mail au plus tard le 21 Juin 2019 et ensuite sur place.

Le règlement des droits d'inscription peut être fait par chèque, espèce, carte bancaire ou virement bancaire.

Chaque équipe doit nommer un « capitaine d'équipe » qui sera l'interlocuteur unique de l'organisation et responsable de son équipe. Chaque équipe sera désignée par un « nom d'équipe » (club, sponsor...) qui sera utilisé pour les classements, annonces speaker...

Les noms des équipiers doivent être communiqués au plus tard le 31 Mai 2019 pour la publication du programme de l'**EVENEMENT VELO**. Les équipes seront considérées comme définitives le 17 Juin 2019.

Une inscription est confirmée une fois le dossier complet et le paiement des droits d'engagement reçus. L'organisateur a toute compétence pour accepter ou refuser une inscription.

Le règlement complet de chaque épreuve sera disponible en téléchargement sur le site Internet www.evenementvelo.fr (prévu en Janvier 2019). Il sera également consultable au point d'accueil sur le lieu de l'épreuve.

La participation à une épreuve de l'**EVENEMENT VELO** est subordonnée à l'acceptation complète et sans réserve du règlement de l'épreuve par chaque compétiteur, qui s'oblige à le respecter. Les compétiteurs, par le seul fait de s'inscrire à une épreuve de l'**EVENEMENT VELO**, reconnaissent avoir pris connaissance du règlement et des conditions d'inscription et acceptent toutes les clauses sans limitation.

MODALITES DE PAIEMENT

MOYENS DE PAIEMENT

Plusieurs moyens de paiement sont à votre disposition pour régler les droits d'engagement. Quelque soit le moyen de paiement utilisé, 1 seul paiement par équipe est autorisé.

Paiement par chèque

Chèque à l'ordre du *CLUB DES SPORTS Circuit Paul Ricard*

A envoyer à : **Club des Sports CPR Evènement Vélo**

**2760 Route des Hauts du Camp RDN8
83330 Le Castellet – France**

Paiement par virement bancaire

Coordonnées bancaires Vélo Club Circuit Paul Ricard:

RIB : 30003 01599 00037260409 41

IBAN : FR76 3000 3015 9900 0372 6040 941

BIC : SOGEFRPP

Bank : Société Générale

Adresse : Société Générale – 1085 Avenue des Paluds - 13400 AUBAGNE – France

IMPORTANT :

Il est impératif de libeller le nom de l'épreuve concernée suivi du nom et prénom du capitaine de l'équipe.

Ex: Evènement Vélo 24H Duo DUPONT Guillaume

CHALLENGES ET CATEGORIES

LES CATEGORIES

En plus d'un classement SCRATCH (classement général), un classement particulier sera établi pour chacune des catégories suivantes :

CATEGORIE	NB DE COMPETITEUR	GENRE
SOLO	1	Homme – Femme
DUO	2	Homme – Femme – Mixte
QUATTRO	4	Homme – Femme – Mixte
X6	6	Homme – Femme – Mixte*
X8	8	Homme – Femme – Mixte*

LES CHALLENGES

En plus des catégories, les participants à l'ENDURANCE DE 24 HEURES seront automatiquement classés dans un ou plusieurs classements par challenges.

Les challenges sont valables si au moins 3 équipes participent au challenge.

CHALLENGE	ACCESSIBILITE
FEMININ	Equipe 100% Femme uniquement
MIXTE	Equipe mixte uniquement
CLUB	Equipe dont tous les membres sont licenciés dans un MEME club de cyclisme
MASTER	Equipe dont la moyenne d'âge est de 55 ans et plus le jour de l'épreuve
SENIOR	Equipe dont la moyenne d'âge est située entre 24 ans et 54 ans le jour de l'épreuve
ESPOIR	Equipe dont la moyenne d'âge est de moins de 23 ans le jour de l'épreuve
ENTREPRISE	Equipe dont tous les membres font partis de la même entreprise
TRIATHLON	Equipe composée d'au moins un vélo de chrono
VC	Equipe composée d'au moins un vélo couché
HANDBIKE	Equipe composée d'au moins un handbike

* Mixte : Equipes de 6 – minimum 2 femmes / Equipes de 8 – minimum 3 femmes

LES RECOMPENSES & PRIX SPECIAUX

Un prix sera décerné aux 3 premières équipes du classement scratch, aux 3 premières équipes de chaque catégorie et à la première équipe de chaque challenge.

L'organisation s'interdit toute récompense sous forme pécuniaire, ce qui serait contraire à l'esprit de l'épreuve.

LES TARIFS

LES TARIFS DE L'ENDURANCE DE 24 HEURES

CATEGORIE	Ventes Prem's* Jusqu'au 15/03/19	Tarif Préférentiel * Du 15/03/19 au 15/05/19	Tarif Standard * Du 15/05/19 au 21/06/19	Tarif Etudiant* Du 15/05/19 au 21/06/19
SOLO	135 €	145 €	150 €	75 €
DUO	110 €	120 €	130 €	65 €
QUATTRO	85 €	100 €	110 €	55 €
X6	75 €	85 €	95 €	48 €
X8	65 €	75 €	80 €	40 €
Frais de dossier par équipe	5 €			

* Inscriptions sur place : + 10 € par personne

Le tarif inclut :

CATEGORIE	PASS ACCOMPAGNANT	PASS Paddock **
SOLO	2	1
DUO	2	1
QUATTRO	4	1
X6	6	2
X8	8	2

PASS accompagnant supplémentaire : 10 € pour le week-end

PASS Paddock supplémentaire : 20 € pour le week-end

Entrée offerte pour les enfants < 15 ans

• Tarif par personne - Prix TTC dont TVA à 20%

** Le PASS Paddock donne droit à un emplacement de 3m x 5m.

*** Tarif Etudiant valide sur présentation d'une carte étudiante valide en 2019 pour chaque membre de l'équipe.

LES TARIFS

INCLUT DANS L'ENGAGEMENT A L'ENDURANCE DE 24 HEURES

La participation à L'ENDURANCE DE 24 HEURES

- :: Accès au box pour l'équipe, à partager avec d'autres équipes
- :: Remise d'un sac cadeau pour chaque équipe
- :: Accès à l'espace ravitaillement (réservé aux compétiteurs)
- :: Assurance RC organisateur

ACCÈS AU CIRCUIT PAUL RICARD

- :: Piste éclairée
- :: Système de vidéosurveillance intégral du parcours
- :: Accès aux commodités (douches, WC...)
- :: Borne électrique à disposition dans le camping Paddock

ENCADREMENT, ORGANISATION ET SECURITE

- :: Encadrement de la course par l'équipe d'organisation
- :: Juges arbitres FFC (Fixes et roulants)
- :: Encadrement médical

SYSTEME DE CHRONOMETRAGE

- :: Fourniture d'une puce électronique par équipe
- :: 1 dossard et 1 plaque numéro par compétiteur
- :: Diffusion du classement en temps réel sur écrans
- :: Accès au classement par connexion wifi sur smartphone
- :: Classements et diplômes sur le site Internet après la course

ACCES AU VILLAGE

- :: Démonstrations, initiations, animations,...

ACCÈS AUX BOX DE DÉTENTE ET RÉCUPÉRATIONS

- :: Ostéopathes à votre disposition

HEBERGEMENT

CAMPING

CAMPING GRATUIT POUR TOUS LES COMPETITEURS !

Un camping est accessible au sein du Circuit Paul Ricard pour les véhicules disposants d'un « PASS CAMPING PADDOCK » (l'hébergement en hôtel n'est pas compris).

Le « **PASS CAMPING PADDOCK** » donne accès au **paddock en bitume** situé à proximité immédiate des boxes, des commodités et des bornes électriques gratuites.

TOUTE INSTALLATION AU CAMPING PADDOCK EST DEFINITIVE : en aucun cas les équipes ne pourront déplacer leur véhicule lorsqu'il est installé dans le camping paddock et ce, jusqu'au 30 Juin 2019 à 16h00.

VEHICULE AUTORISE	CAMPING PADDOCK
Camping CAR	X
Camion > 7m de long	X
Camionnette / Van /Fourgon > 3m de largeur et < 7m de long	X
Caravane	X
Voiture	X
Tente de camping < 4m2	X
Tente / Barnum 3mx3m Max	X
Tente / Barnum > 3mx3m	interdit
Remorque	interdit

Prévoir un adaptateur TRIPHASE pour se raccorder aux bornes électriques.

Nous vous conseillons fortement de prévoir une multiprise.

Prévoir des LESTES en cas d'utilisation de tentes ou de Barnums.

Le camping sera accessible à partir du vendredi 28 Juin au soir et devra être libéré le dimanche 30 Juin 2019 avant 18H.

SERVICES ADDITIONNELS

RESTAURATION

La restauration, en dehors du ravitaillement d'appoint pour les compétiteurs, n'est pas incluse dans l'inscription.

Un service de restauration sera proposé du vendredi soir au dimanche midi.

Les formules repas seront disponibles sur www.evenementvelo.fr et feront l'objet d'une réservation et d'un paiement séparés à celui de l'inscription de l'équipe à l'épreuve.

D'autres points de restauration seront disponibles à proximité de l'enceinte du Circuit Paul Ricard.

LOGE VIP

La privatisation ou la réservation de places en loges sont disponibles pour vos incentives, un accueil VIP...

OPTIONS ET ACTIVITES DU CIRCUIT PAUL RICARD

D'autres options/activités vous seront proposées pour valoriser votre équipe, valoriser vos sponsors, participer aux différentes activités du Circuit pour vous et vos accompagnants durant le week-end.

Des solutions d'hébergement en hôtels de toutes gammes, à proximité du Circuit sont disponibles.

Renseignements à partir de Janvier - N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire : info@evenementvelo.fr

ANNULATION

ANNULATIONS ET REMBOURSEMENTS

L'inscription à une épreuve de l' **EVENEMENT VELO** est définitive, pas de remboursement sauf cas exceptionnel et sur décision de l'organisateur.

Afin d'éviter toute contestation, les annulations de demande d'engagement et les demandes de remboursement doivent être exprimées uniquement par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas d'annulation, il lui sera retenu:

- > Avant le 15 Avril 2019 : 50 % du montant total de l'engagement sur la base du tarif standard
- > Après le 15 Avril 2019 : 100 % du montant total de l'engagement sur la base du tarif standard

Le remboursement sera effectué au plus tard le 30 Aout 2019, si la demande de remboursement est confirmée ou si l'engagement est refusé par le comité d'organisation.

A la suite des vérifications administratives, tout compétiteur se voyant refuser le départ pour non-conformité de son vélo, de son équipement et/ou de ses papiers administratifs, ne pourra prétendre à aucun remboursement de ses droits d'engagement.

ANNULATION OU RENVOI D'EPREUVE

Si le départ de l'épreuve ne peut avoir lieu, pour quelque motif que ce soit, l'organisateur ne serait redevable envers les participants, que des montants des droits d'engagements versés.

Au cas où les dates de l'EVENEMENT VELO seraient modifiées, l'organisateur préviendrait immédiatement chaque compétiteur des nouvelles dates. Dès lors, les compétiteurs, faute de pouvoir participer à l'EVENEMENT VELO de par ce changement de date, auront au maximum huit (8) jours francs, pour demander par lettre recommandée, le remboursement de leurs droits d'engagement versés à l'organisateur.

Dans tous les cas, les participants ne pourront prétendre à aucune indemnité.

CONTACT

EVENEMENT VELO

E-mail : info@evenementvelo.fr

Téléphone : +33 (0)6 11 31 21 52

Site Internet : www.evenementvelo.fr